



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
*Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE*

Appel des syndicats au Forum de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises - Partie II

Paris, le 18 juin 2020

Le Forum 2020 de l'OCDE sur la « conduite responsable des entreprises » s'est déroulé virtuellement en deux parties. La première partie a eu lieu le 19 mai et a porté sur des sujets liés aux entreprises responsables, à la « résilience » des chaînes d'approvisionnement, aux politiques gouvernementales et au dialogue social en réponse à la pandémie du Covid-19. La deuxième partie du forum s'est tenue le 17 juin et a porté sur le thème des mécanismes de droit à la réparation et des recours en cas de violation des Principes directeurs.

Plus d'un millier de personnes ont pris part aux thèmes soulevés par les syndicats. Les dirigeants syndicaux ont mis l'accent sur le sujet des formes syndicales de mécanismes de réclamation efficaces.

Les formes de mécanismes de règlement des griefs et les processus internationaux de recours non-judiciaire ont dominé les sujets abordés par les présentateurs. En conclusion, le secrétaire général du TUAC, Pierre Habbard, a contesté ce récit : "A travers le monde, le fait syndical permet justement de mettre en place des mécanismes de réparation, qui réduisent les risques et augmentent la productivité des entreprises multinationales, contribuant ainsi aux chaînes d'approvisionnement de services et biens essentiels."

Plus tôt dans la journée, Edwin Atema, le chef de projet du transport routier pour la Confédération néerlandaise des syndicats (FNV), a souligné ce qu'il faut faire pour remédier efficacement aux chaînes d'approvisionnement complexes. « Lorsque vous vous penchez sur le travailleur qui sont sur la route, vous découvrez que nous avons une « pandémie d'exploitation » sur les routes de l'UE. (...) Les syndicats sont en mesure de combler le manque de responsabilité dans des chaînes d'approvisionnement devenues plus fragmentées et plus opaques. Les accords-cadres offrent à ce titre un modèle efficace ; nous travaillons avec l'Internationale des syndicats du transport (ITF) et discutons avec plusieurs entreprises. En fin de compte, les problèmes sont si répandus qu'ils ne peuvent être résolus entreprises par entreprises. Nous ne cesserons d'agir bien sûr, mais nous avons besoin que les dirigeants de l'industrie s'impliquent plus fortement".

Dans ses commentaires de clôture, Pierre Habbard a appelé à un nouvel effort de l'OCDE pour garantir que les impacts des entreprises responsables soient réels et pas seulement signalés. "Covid-19 nous montre que nous n'avons pas de temps à perdre. L'OCDE dispose des outils et des instruments juridiques nécessaires pour aider à établir des règles du jeu équitables, notamment pour imposer un devoir de vigilance. "

Le programme complet, les vidéos de toutes les présentations sont disponibles sur le [site du Forum](#).

[Voir aussi les messages syndicaux du Forum RBC Partie I](#)